

Création ou renfort d'Equipe mobile de soins palliatifs en Normandie

Appel à Candidatures

Avril 2025

CONTEXTE

Le Projet régional de santé 2023-2028 fixe l'objectif de **structurer et développer l'offre de soins palliatifs de manière homogène en Normandie**, en garantissant à l'échelle régionale et territoriale, la mise en œuvre de parcours gradués et coordonnés de proximité et de recours, en cohérence avec les besoins des personnes nécessitant des soins palliatifs, **avec l'appui de la cellule d'animation régionale de soins palliatifs, afin de répondre quel que soit le lieu de vie du patient, aux besoins de soins et d'accompagnement identifiés dans le cadre du diagnostic régional.**

Il s'agit notamment :

- D'assurer, à l'échelle de chaque territoire, la définition et le renforcement de la filière de soins palliatifs en s'attachant à développer la prise en charge à domicile (professionnels de santé du premier recours en lien avec les Équipes mobiles en soins palliatifs (EMSP) et/ou en Hospitalisation à domicile (HAD) ;
- De développer la culture palliative au domicile, y compris dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) par :
 - **Le renforcement des équipes mobiles de soins palliatifs ;**
 - **La formation continue des professionnels de santé intervenant au domicile ;**
 - **La diffusion de bonnes pratiques en lien avec les structures d'expertise de soins palliatifs.**

OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJET

L'instruction interministérielle N° DGOS/R4/DGS/DGCS/2023/76 du 21 juin 2023 relative à la poursuite de la structuration des filières territoriales de soins palliatifs dans la perspective de la stratégie décennale 2024-2034 précise **les missions principales des équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP) :**

- Diffuser la démarche palliative et renforcer les pratiques palliatives auprès de l'ensemble des professionnels et personnels (ville, Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux et établissements de santé) ;
- Contribuer au maintien des personnes malades à leur domicile incluant l'accompagnement du patient, des aidants et des professionnels ;
- Faciliter l'accès à l'expertise palliative en mettant à disposition une permanence (téléphonique ou via des dispositifs de télé-expertise), en se déplaçant dans les services d'hospitalisation et dans les lieux du domicile, à l'échelle de son territoire, en participant à une offre de consultation externe.

Le présent appel à projet a pour objectif de **déployer de nouvelles EMSP en région Normandie et de renforcer les EMSP existantes, dans un objectif de structuration de l'offre en région afin d'assurer une couverture territoriale des soins palliatifs, quel que soit le lieu de vie et de soins des patients en priorisant le déploiement de l'offre vers le domicile et « l'aller vers ».**

CRITERES D'EVALUATION

Les projets déposés seront évalués par un comité de sélection constitué au sein de l'ARS Normandie.

Sont considérées comme recevables les candidatures qui :

- Présentent un projet orienté sur les enjeux du déploiement de l'équipe mobile vers le domicile (y compris les Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux) ;
- Répondent aux besoins de leur territoire ;
- Participent à la mise en place d'un maillage juste et équitable ;

- S'appuient sur des liens ville/hôpital et sur des partenariats territoriaux solides ;
- Assurent la mise en place d'une supervision à destination des professionnels de l'EMSP, ainsi qu'un plan de formation pour les membres de l'équipe ;
- S'inscrivent dans un parcours d'accueil de stagiaires par les professionnels de santé ;
- Déploient l'offre de formations continues pour les professionnels de santé et personnels exerçant sur leur territoire.

Le comité de sélection se réserve le droit d'attribuer une subvention couvrant le coût global ou partiel du projet déposé, au regard de l'ensemble des dossiers de candidatures qui seront reçus et des besoins identifiés par les promoteurs.

Cet accompagnement se fera sur des crédits FIR non reconductibles et fera l'objet d'une contractualisation avec chaque candidat retenu par voie d'avenant au CPOM ou d'engagement contractuel.

Pour les équipes déjà financées par l'ARS, les projets seront étudiés en prenant en compte les rapports d'activité et le budget alloué au cours des années précédentes.

Pour les créations de nouvelle équipe, un extrait des comptes de l'association ou de la structure sera à joindre au dossier de candidature.

MODALITES DES DEPOTS DE CANDIDATURE

Sont éligibles :

- Les établissements de santé ;
- Les associations ;
- Les associations portant les dispositifs d'appui à la coordination (DAC).

L'avis d'appel à projet est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'ARS Normandie <http://www.ars.normandie.sante.fr>

La date de publication sur ce site internet vaut ouverture de la période de dépôt des dossiers jusqu'à la date de clôture fixée **au 20 juin 2025** inclus. Les dossiers déposés après la date limite de dépôt ne seront pas recevables.

Chaque dossier devra comporter **obligatoirement** le dossier de candidature dûment complété (cf. annexe 1) et pourra également être accompagné de documents complémentaires, l'ensemble devant être signé par le représentant légal de la structure.

Les dossiers incomplets ou ne reprenant pas les éléments du dossier de candidature ne seront pas étudiés.

Chaque porteur adresse, en une seule fois, un dossier de candidature **complet** selon la modalité suivante :

- Dépôt sur la boîte mail générique de l'ARS Normandie à l'adresse ci-après : ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr , avec demande d'accusé de réception ;
- En mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence de l'appel à candidatures : « Appel à projet Création ou renfort d'Equipe mobile de soins palliatifs en Normandie ».

Pour tout renseignement, merci de contacter la BAL suivante : ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr

CALENDRIER

Date limite de soumission du dossier de candidature : le vendredi 20 juin 2025

Date de réunion du comité de sélection : Juillet 2025

Notification des résultats de la sélection : septembre 2025

CONTACTS :

Modalités de communication

Tout échange autour de cet appel à projets devra être adressé aux chargées de missions soins palliatifs de l'ARS :

Dr BAUDE Claire, Médecin de santé publique Conseillère médicale

Direction de l'Offre de Soins-ARS Normandie : claire.baude@ars.sante.fr

CHAUVIN Anne, Référente thématique Soins Palliatifs

Direction de l'Offre de Soins-ARS Normandie : anne.chauvin@ars.sante.fr

Annexe 1 à renseigner :

Dossier de candidature

AAP : Création ou renfort d'Equipe mobile de soins palliatifs en Normandie

Les dossiers de candidatures doivent obligatoirement être visés par le représentant légal de la structure et le chef de service, le cas échéant, avant d'être adressés (avec demande accusé de réception) à la direction de l'offre de soins ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr pour le 20/06/2025.

1. Présentation de la structure :

Nom de l'établissement/structure :

Adresse :

Représentant légal :

Adresse électronique du représentant légal :

Numéro FINESS :

Extrait Kbis :

Accessibilité PMR :

Joindre à l'appui de la demande un plan (et sa légende) des locaux ainsi qu'une photographie attestant de l'accessibilité PMR

Horaires ouverts :

Joindre à l'appui de la demande un planning type avec sa légende.

Joindre la plaquette de communication, adressée à l'ensemble des établissements et des structures du territoire, précisant notamment le périmètre d'intervention de l'EMSP.

2. Le projet d'EMSP

☐ **Projet de renfort d'une EMSP existante :**

- Présenter en quelques mots l'équipe actuelle et son organisation :
- Quels sont les effectifs ?
- Quels sont les postes vacants ?
- Quelle est l'organisation des activités : horaires, concertation, réunion, déplacement... ?
- Comment est assurée la visibilité de l'EMSP ?
- Comment est organisé l'accueil des stagiaires ?
- Comment sont organisées les supervisions/formations ?
- Quels sont les moyens actuels à disposition de l'équipe mobile de soins palliatifs (matériels, véhicules...) ?
- Quels sont les délais de réponse aux demandes de prise en charge ?
- Quels sont les partenariats mobilisés dans ce projet ?
- Quelles sont les modalités de renfort de EMSP et quels sont les objectifs de ce renfort ?

Ou

☐ **Projet de création d'une EMSP :**

- Présentation du projet :
- Quelles sont les missions qui seront dévolues à l'EMSP ?
- Quelle sera l'organisation des activités : horaires, concertation, réunion, déplacements... ?
- Quelle sera l'articulation avec les acteurs du territoire ?
- Quel sera le fonctionnement de l'équipe ? En précisant les effectifs et les temps de travail pour chaque profession
- Dans quels locaux sera hébergée l'EMSP ?
- Quels seront les moyens à disposition de l'équipe mobile de soins palliatifs (y compris véhicules) ?
- Quels sont les diplômes et niveau de formation des professionnels en cours de recrutement ou recrutés pour l'EMSP ?
- Précisez quel sera le périmètre d'intervention ?
- Précisez quels sont les partenariats mobilisés dans ce projet ?

3. Financements, motivations de la demande et équipements envisagés dans le projet présenté :

*Joindre à l'appui de la demande un **budget prévisionnel** et tous devis pertinents ainsi qu'un extrait des comptes de l'association ou de la structure.*

Coût total du projet de création /renfort de l'EMSP :

Merci de compléter le fichier en annexe 2 :

- Pour une demande de création :« Budget Prévisionnel »
- Pour une demande de « renfort » : merci de joindre à la demande, tous documents pertinents justifiant du besoin de renfort financier (budget prévisionnel en regard du budget de fonctionnement actuel, relevé d'activité, factures, devis...).

Montant de la subvention sollicitée dans le cadre de cet appel à projet :

4. Calendrier de la mise en œuvre :

Date prévue de mise en œuvre pour le renfort ou la création de l'EMSP

Date :

Signature du représentant légal de la structure/ de l'établissement

Annexe 2 à renseigner :

Budget prévisionnel EMSP- AAP 2025

Nom de la structure :				
Dépenses de personnel			Dépenses de fonctionnement	
Profession	ETP	Coût annuel		
Coût total dépenses personnel			Coût total fonctionnement	

Cout total du projet	
Subvention sollicitée à l'ARS :	



ARS Normandie

Esplanade Claude Monet
2 place Jean Nouzille
CS 55035
14050 Caen Cedex 4
www.normandie.ars.sante.fr

